

**49 % des Québécois
ont des difficultés de lecture**

**Fondation pour
l'alphabétisation**
Des mots d'espoir

Il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Appelez-nous :
1 800 361-9142

fondationalphabetisation.org

AVIS AU PUBLIC

Avis légäux - Appels d'offres - Encans

VILLE DE
QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Arrondissement de Charlesbourg DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le mardi 31 mai 2011 à 19 h à la salle du conseil, sise au rez-de-chaussée du 160, 76^e Rue Est, Québec, le conseil d'arrondissement de Charlesbourg statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- Propriété sise au 6660, boulevard Henri-Bourassa : rendre réputée conforme, pour l'immeuble situé sur le lot 1 149 135 du cadastre de Québec, la marge avant à 4,4 mètres sur une largeur de 6 mètres pour le garage détaché du bâtiment principal tel qu'indiqué sur le plan accompagnant le certificat de localisation préparé par l'arpenteur-géomètre Gilles Bellemare le 12 avril 2011, sous la minute 11304, au lieu de 6,0 mètres, tel qu'il est requis dans la zone 44050Hb en vertu du Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme, R.C.A.4V.Q. 4;
- Propriété sise au 4680, 4^e Avenue Est : rendre réputée conforme, pour l'immeuble situé sur le lot 3 338 438 du cadastre de Québec, la toiture du café-terrasse sans aucune distance minimale d'une ligne latérale au lieu de 0,5 mètre en vertu du Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme, R.C.A.4V.Q.4 et le café-terrasse sans aucune distance d'une ligne latérale au lieu de 1,0 mètre.

Que les intéressés pourront se faire entendre au cours de cette séance par le conseil de l'Arrondissement de Charlesbourg relativement à ces demandes.

Québec, ce 11 mai 2011

La secrétaire et assistante-greffière
d'arrondissement,
Linda M. Simard, OMA

VILLE DE
QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Arrondissement de Charlesbourg ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par trois projets de modification du règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme

Avis est donné que le conseil d'arrondissement a approuvé, le 26 avril 2011, les projets de modification suivants :

1. Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement à la zone 44012Cc, R.C.A.5V.Q. 19.

Ce règlement est modifié afin d'augmenter, dans la zone 44012Cc, la hauteur maximale que peut avoir un bâtiment principal à 18 mètres au lieu des douze actuellement prescrits et de prescrire une norme de densité d'un maximum de 8 800 mètres carrés de superficie de plancher qui peut être occupée, dans un bâtiment, par un usage d'administration.

La zone 44012Cc est située en bordure d'une section du boulevard Henri-Bourassa, au nord du carrefour du boulevard Louis-XIV.

2. Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement à la zone 46051Ha, R.C.A.4V.Q. 30.

Ce règlement est modifié afin, dans la zone 46051Ha, d'augmenter à six le nombre maximal de logements que peut comporter un bâtiment principal isolé dans lequel est exercé un usage du groupe H1 logement.

La zone 46051Ha est constituée par une partie de la 47^e Rue Est, entre la 4^e Avenue et la 5^e Avenue.

Avis est également donné que le conseil d'arrondissement a approuvé, le 10 mai 2011, le projet de modification suivant :

1. Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme sur l'approbation de plans de construction et de l'occupation des bâtiments relativement au lot numéro 1 127 431 du cadastre du Québec, R.C.A.4V.Q. 38.

Ce règlement est modifié afin d'approuver les plans de construction ainsi que l'occupation d'un ou plusieurs bâtiments ou autres ouvrages sur le lot numéro 1 127 431 du cadastre du Québec.

Le lot 1 127 431 est situé à l'angle du boulevard Cloutier et des avenues Trudelle et Paul-Comtois.

L'illustration des zones et du lot cités précédemment peut être consultée au Bureau d'arrondissement de Charlesbourg aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

Pour les projets de modification R.C.A.4V.Q.19 et R.C.A.4V.Q. 30, une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 31 mai 2011, à 19 heures, à la salle du conseil du Bureau d'arrondissement de Charlesbourg, sise au rez-de-chaussée du 160, 76^e Rue Est, Québec.

Pour le projet de modification R.C.A.4V.Q. 38, une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 24 mai 2011, à 19 heures, à la salle du conseil du Bureau d'arrondissement de Charlesbourg, sise au rez-de-chaussée du 160, 76^e Rue Est, Québec.

Lors de ces assemblées publiques de consultation, la présidente de l'arrondissement expliquera le contenu de ces projets ainsi que les conséquences de leur adoption et elle entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets de modification au Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme, R.C.A.4V.Q. 4, contiennent des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Ces projets de modification peuvent être consultés au Bureau d'arrondissement de Charlesbourg situé au 160, 76^e Rue Est, Québec, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Québec, ce 11 mai 2011

La secrétaire et assistante-greffière
d'arrondissement,
Linda M. Simard, OMA.



La compagnie IQO Design, fondée par la designer montréalaise Elham Seyed Javad, 27 ans, est sur les rangs pour obtenir un juteux contrat du gouvernement iranien, dont l'équipe féminine de soccer a de fortes chances de se qualifier pour les prochains Jeux olympiques. — PHOTO AFP

Une Québécoise lance le «hidjab sportif»

Agence France-Presse

MONTREAL — «Joumbiii!» Le cri marque le début du combat de taekwondo où de jeunes Montréalaises musulmanes se déchaînent sans enfreindre leurs convictions religieuses. Elles portent le «hidjab sportif», conçu pour elles et dont le succès s'élargit sans cesse.

Certaines jeunes femmes musulmanes pratiquantes sont désireuses de faire du sport comme toutes les autres, mais aux yeux de certaines, il ne convient pas de dévoiler leurs cheveux. Il y avait là un marché, une demande, qu'une jeune Québécoise d'origine iranienne a décidé de satisfaire.

Elham Seyed Javad, 27 ans, vient de lancer une compagnie pour commercialiser le «hidjab sportif» que s'arrachent déjà des amateurs du Japon, d'Allemagne ou d'Australie. La société de la jeune femme, IQO Design, est maintenant sur les rangs pour obtenir un juteux contrat du gouvernement iranien, dont l'équipe de football féminine a de fortes chances de se qualifier pour les prochains Jeux olympiques.

EXCLUES DU TAEKWONDO

Le déclin remonte à 2007, lorsque de jeunes Montréalaises musulmanes sont exclues des tournois de taekwondo à cause de leur voile, jugé dangereux par la Fédération, Elham Seyed Javad, étudiante en design à l'Université de Montréal, s'indigne.

Pour son projet d'études, elle imagine le ResportOn, un t-shirt à cagoule pratique à enfiler, en tissu extensible. Aussitôt, l'université flaire le bon filon : l'entreprise Univalor, chargée de promouvoir les travaux des chercheurs, prépare un brevet, déposé depuis au Canada et aux États-Unis.

Fait de COOLMAX, une maille aérée qui favorise l'évacuation de l'humidité, le vêtement s'enfile comme une cagoule, mais se ferme

à l'arrière. «C'est beaucoup moins chaud, ça reste en place...», dit l'entraîneuse Gaëlle Texier.

«UN COMPROMIS»


«C'est vraiment un compromis», ajoute la taekwondoïste Asmaa Ibnouzahir. «En fait, ça nous permet de continuer à pratiquer le sport qu'on aime, qu'on faisait puis qu'à un moment donné on ne pouvait plus faire.»

Univalor voit déjà plus loin, au-delà du crêneau islamique. «On a regardé évidemment le premier marché, qui était le sport pour les jeunes filles musulmanes, mais également d'autres : la F1, le sport automobile, le karting, les hôpitaux, les salles opératoires», dit le directeur de projet Thomas Martinuzzo.

Effectivement, l'invention ne séduit pas que les athlètes. Dûment adapté, le vêtement est porté depuis ce printemps, à titre d'essai, par une officière de la police australienne. «Mon objectif, dit sa créatrice, c'est de vraiment séparer la connotation religieuse de la connotation sportive. Pour moi, quand il y a d'autres organismes qui nous approchent, c'est très positif parce que vraiment l'aspect religieux n'est pas présent dans le produit.»

Pour l'instant, le ResportOn est vendu 60 \$, uniquement sur Internet. Chaque prototype est dessiné dans un atelier de Montréal, adapté et cousu selon les besoins des clients. Mais Elham pense déjà au grand public et rêve de voir un jour son hidjab dans les magasins d'articles de sport.

2036198


Sainte-Brigitte-de-Laval
À votre service... pour la qualité de vie

**MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL**
Tél. : 418 825-2515
Télec. : 418 825-3114

La Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval demande des soumissions pour différents projets sur son territoire :

- # SBDL2011-04-A : Chargeur sur roues, neuf, 2011
- # SBDL2011-04-B : Souffleur à neige détachable, neuf, 2012
- # SBDL2011-01-A : Travaux de réfection rue du Couvent

Les documents complets de soumission seront disponibles sur : Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) : www.seao.ca à compter du lundi 16 mai 2011.

Dépôt des soumissions, sous enveloppe cachetée, portant le titre de la soumission, à la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, 414, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec), GOA 3K0 avant le :

- # SBDL2011-04-A : Mercredi 8 juin 2011, à 10 h.
- # SBDL2011-04-B : Mercredi 8 juin 2011, à 11 h.
- # SBDL2011-01-A : Mardi 7 juin 2011, à 10 h.

La Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission conforme, ni aucune des soumissions reçues et rejettera toutes soumissions non conformes; de plus, la Municipalité se dégage de toutes responsabilités concernant les dépenses ou dommages que les soumissionnaires pourraient avoir à assumer suite aux présentes demandes.

Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval,
le 15 mai 2011.

Gaëtan Bussièrès
Directeur général et secrétaire-trésorier